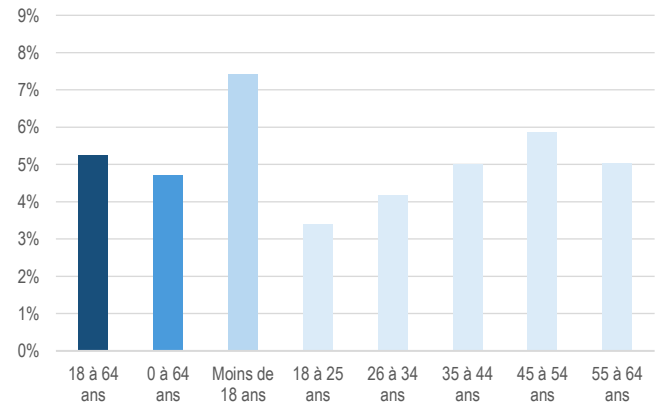


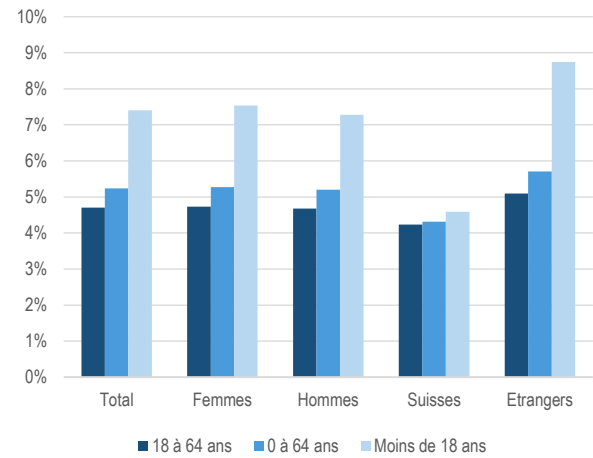
A. Taux d'aide sociale¹

A1. Taux par classe d'âge	Taux	Var. mens. en points ²	Var. ann. en points ²
18 à 64 ans	4.7 %	0.03	0.20
0 à 64 ans	5.2 %	0.05	0.23
Moins de 18 ans	7.4 %	0.14	0.38
18 à 25 ans	3.4 %	0.11	0.14
26 à 34 ans	4.2 %	0.04	0.36
35 à 44 ans	5.0 %	0.01	0.10
45 à 54 ans	5.9 %	0.04	0.24
55 à 64 ans	5.0 %	-0.03	0.06

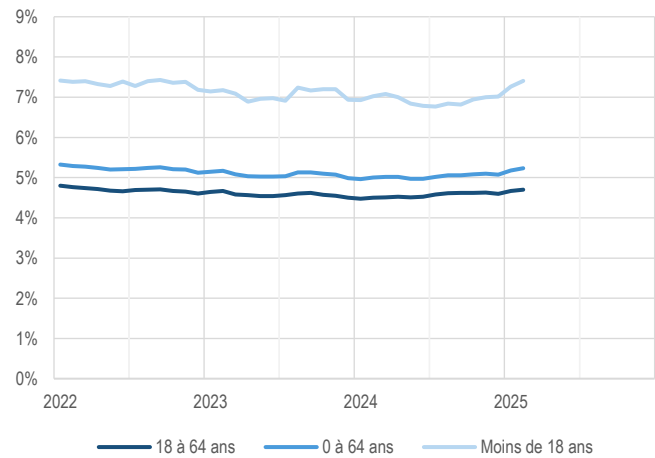
A2. Taux par classe d'âge



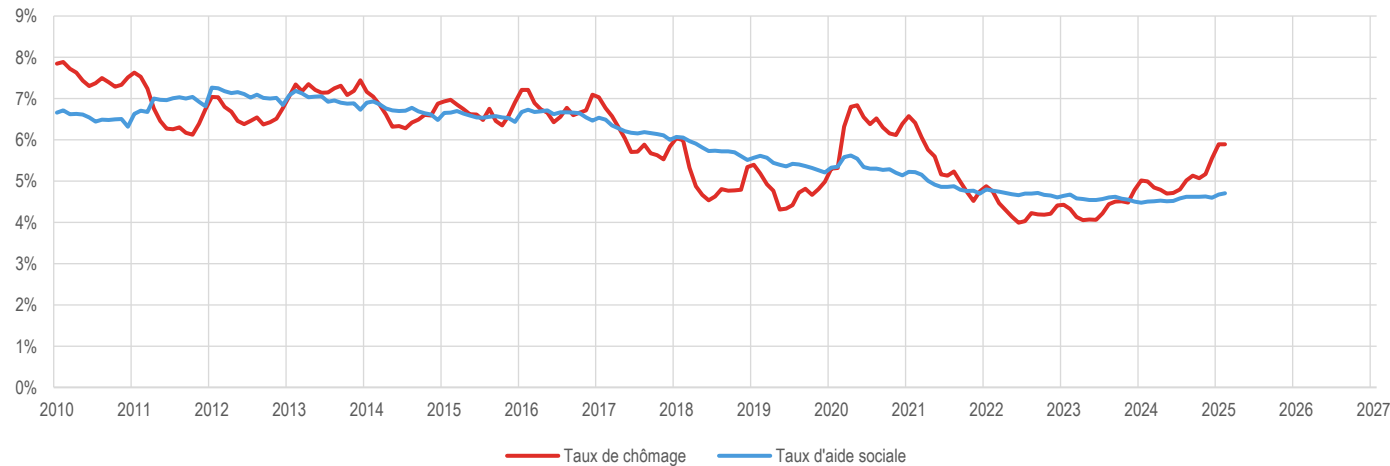
A3. Taux par classe d'âge, sexe et nationalité



A4. Taux par classe d'âge depuis 2023



A5. Taux d'aide sociale (18 à 64 ans) et taux de chômage (15 à 64 ans) à Lausanne depuis 2010³



B. Dossiers⁴

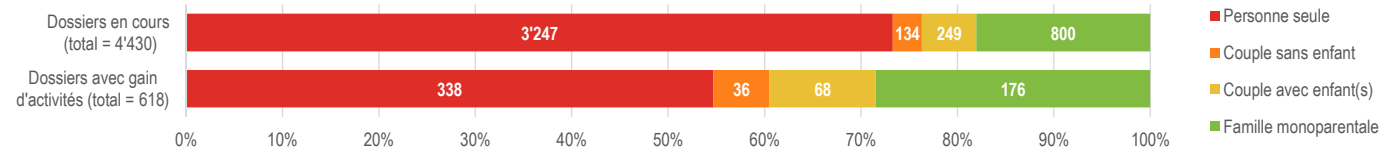
B1. Dossiers en cours	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'430	100 %	1.1 %	5.1 %
avec prestation financière (PF) ⁵	4'426	100 %	1.1 %	5.1 %
avec mesures d'insertion sociale (MIS)	480	11 %	2.3 %	-7.5 %
avec PF sans MIS	3'950	89 %	0.9 %	6.9 %
sans PF avec MIS	4	0 %	0.0 %	100.0 %

B2. Ouvertures et fermetures ⁶	Effectif	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Ouvertures (février 2025)	178	1.1 %	15.6 %
Ouvertures (octobre 2024)	158	-18.6 %	-1.9 %
Fermetures (octobre 2024)	156	0.6 %	6.1 %
Solde (octobre 2024)	2		

Les fermetures de dossiers sont disponibles avec un décalage de 4 mois par rapport au mois de prestation.

B4. Dossiers par ressource financière	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'430	100 %	1.1 %	5.1 %
Sans ressource	2'371	54 %	3.0 %	7.4 %
Avec ressources ⁷	2'059	46 %	-1.0 %	2.6 %
Gain d'activités ⁸	618	14 %	-1.4 %	-5.8 %
LACI (chômage)	98	2 %	21.0 %	16.7 %
Rentes et autres prestations sociales	1'231	28 %	2.2 %	3.5 %
Pensions alimentaires	213	5 %	3.4 %	-5.3 %
Autres ressources	630	14 %	-9.6 %	5.0 %

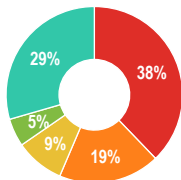
B6. Dossiers en cours (total et avec gain d'activités⁸) selon la composition du ménage



B7. Dossiers selon la durée au RI (les dossiers fermés sont communiqués avec un délai de 4 mois)

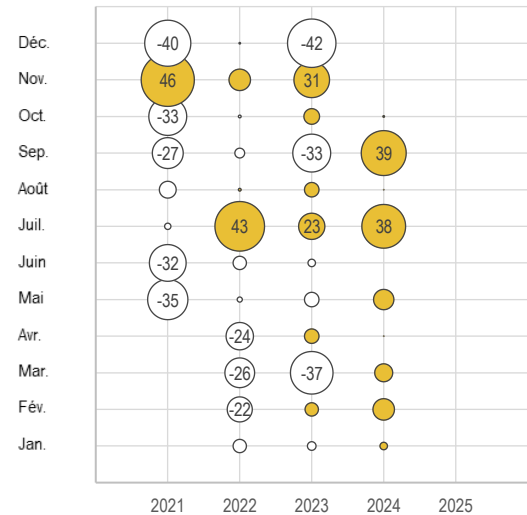


Dossiers en cours en février 2025 (total = 4'430)



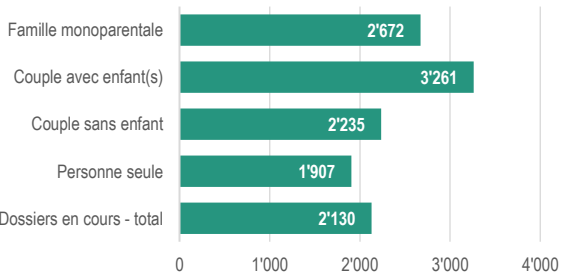
Dossiers fermés en octobre 2024 (total = 156)

B3. Variation mensuelle des dossiers en cours depuis mai 2021



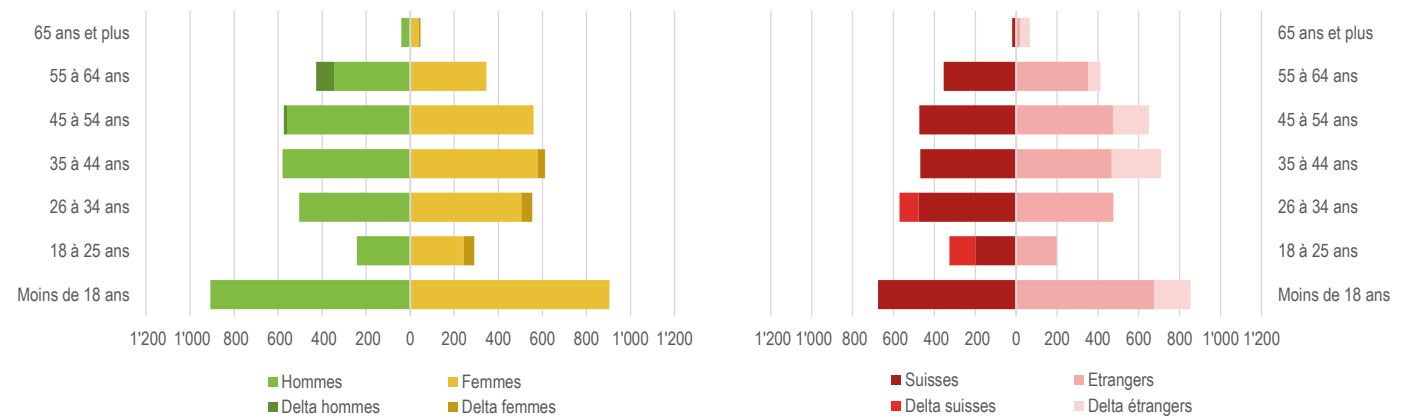
Jaune = hausse par rapport au mois précédent, blanc = baisse.

B5. RI mensuel moyen selon la composition du ménage en CHF



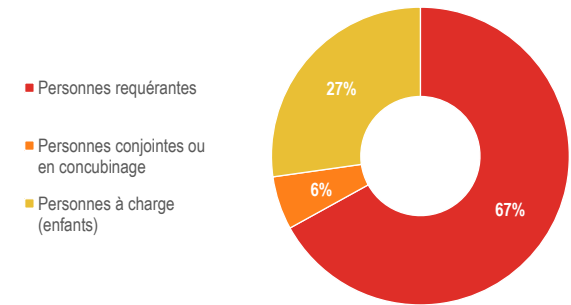
C. Bénéficiaires

C1. Bénéficiaires par sexe, nationalité et classe d'âge

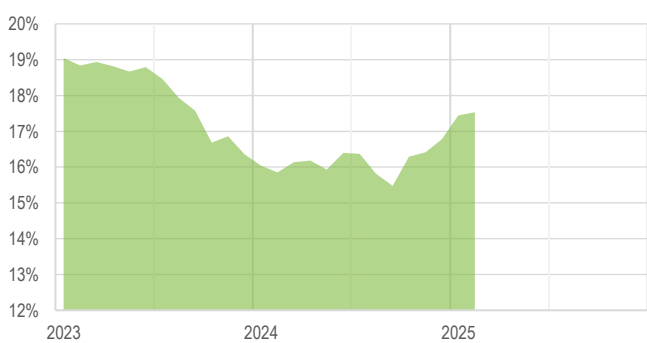


C2. Bénéficiaires	Total	En %	Avec PF	En %	Avec MIS	En %	Avec suivi UC ⁹	En %
Bénéficiaires - total	6'591	100 %	6'587	100 %	494	100 %	823	100 %
Femmes	3'314	50 %	3'311	50 %	276	56 %	351	43 %
Hommes	3'277	50 %	3'276	50 %	218	44 %	472	57 %
Moins de 18 ans	1'811	27 %	1'811	27 %	0	0 %	0	0 %
18 à 25 ans	534	8 %	534	8 %	40	8 %	83	10 %
26 à 34 ans	1'059	16 %	1'057	16 %	133	27 %	259	31 %
35 à 44 ans	1'192	18 %	1'190	18 %	164	33 %	239	29 %
45 à 54 ans	1'134	17 %	1'134	17 %	113	23 %	172	21 %
55 à 64 ans	774	12 %	774	12 %	43	9 %	70	9 %
65 ans et plus	87	1 %	87	1 %	1	0 %	0	0 %
Suisse	2'887	44 %	2'886	44 %	151	31 %	404	49 %
Union européenne (UE-27)	1'013	15 %	1'013	15 %	53	11 %	162	20 %
Europe hors UE	519	8 %	519	8 %	46	9 %	42	5 %
Reste du monde	1'834	28 %	1'831	28 %	239	48 %	203	25 %
Non défini	338	5 %	338	5 %	5	1 %	12	1 %

C3. Bénéficiaires par type

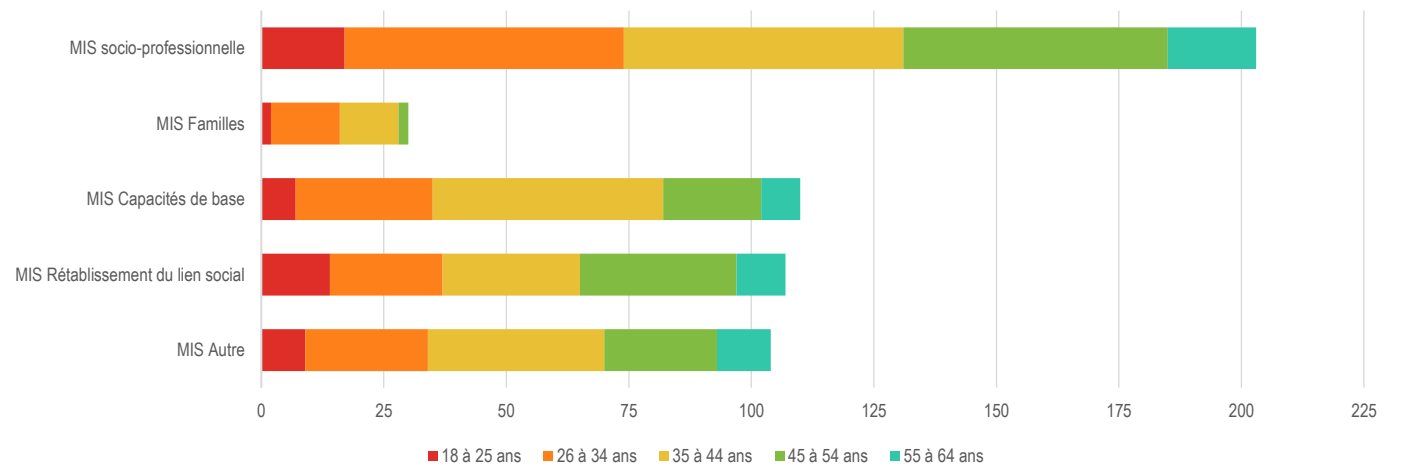


C4. Part des bénéficiaires (18 à 64 ans) avec suivi UC⁹



D. Mesures d'insertion sociales (MIS)

D1. MIS suivies par classe d'âge du bénéficiaire et type de MIS



Notes

- 1) Taux d'aide sociale : bénéficiaires RI habitant à Lausanne, dans un ménage avec prestation financière durant le mois de prestation, en pourcent de la population résidente permanente du même âge.
- 2) Les variations mensuelles et annuelles sont calculées par rapport au mois précédent (M-1) ou à l'année précédente (M-12).
Si elles comparent des taux, elles sont calculées en points de pourcentage. Si elles comparent des effectifs, elles sont calculées en pourcents.
- 3) PC Familles : prestations financières complémentaires destinées à soutenir les familles à faible revenu pour l'éducation et l'entretien des enfants.
- 4) Le dossier est l'unité économique considérée pour le versement du RI. Il comprend au minimum la personne requérante, ainsi que la personne conjointe ou en concubinage et les enfants à charge. Le calcul du RI se base sur l'ensemble des bénéficiaires du dossier.
- 5) Les dossiers en cours avec prestation financière ont reçu un montant RI durant le mois sous revue.
- 6) Ouverture : première prestation versée. Fermeture : plus de prestation depuis 6 mois (date = dernier mois payé), avec un décalage de 4 mois.
- 7) Un dossier peut bénéficier de plusieurs ressources financières que le RI complète. La somme par ressource dépasse donc le total des dossiers.
- 8) Un gain d'activités comprend tout revenu ou prime d'activités (salariée, indépendante, accueil familial, atelier protégé).
- 9) Unité commune (UC) : suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires RI aptes au placement.

Sources

Etat de Vaud

Direction générale de la cohésion sociale
DGCS

Ville de Lausanne

Secrétariat gén. culture et développement urbain
Office d'appui économique et statistique
www.lausanne.ch/statistique
et
Service social Lausanne